

Les Éditions de l'École française d'Athènes

Depuis près de 150 ans, nous écrivons l'histoire... et nous la partageons avec vous.

Fondée en 1846, l'École française d'Athènes est l'une des institutions les plus anciennes et prestigieuses consacrées à l'étude des mondes helléniques. Depuis 1877, ses Éditions publient des travaux scientifiques qui éclairent le passé tout en répondant aux questions du présent.

Avec près de 1 000 titres, notre catalogue nourrit la curiosité de tous : scientifiques exigeants, passionnés d'histoire ou curieux en quête de découvertes. Il conjugue tradition éditoriale et innovation, des ouvrages les plus spécialisés aux publications accessibles à un large public.

Nos livres, en formats imprimés et numériques, explorent des thématiques variées : des sanctuaires de Delphes aux dynamiques économiques et sociales de Délos, des échanges culturels dans les Balkans aux découvertes archéologiques réalisées à Chypre, en Albanie... ou en Afghanistan. Sans limite chronologique, nos collections reflètent la richesse et la diversité de la recherche contemporaine.

Les auteurs qui nous font confiance incarnent cette pluralité : jeunes chercheurs prometteurs, figures de proue de la recherche internationale ou membres éminents des grandes académies. Ensemble, ils enrichissent notre compréhension du passé comme du présent, avec des perspectives à la fois nuancées et captivantes.

- [Présentation](#)
- [Aux origines des Éditions de l'École française d'Athènes](#)
- [Histoires de Befar](#)
- [Plus d'un siècle d'auteurs et de recherches](#)

Présentation

Avec le premier numéro du Bulletin de correspondance hellénique en 1877, l'École française d'Athènes s'est affirmée comme une référence dans l'étude de la Grèce et du monde grec, de l'Antiquité à aujourd'hui. Ses Éditions, riches de près de 1 000 titres, explorent des disciplines variées : archéologie, histoire, épigraphie, géographie, sociologie et bien d'autres. Aujourd'hui, leur horizon dépasse la Grèce, englobant les Balkans, la Méditerranée orientale et jusqu'à l'Afghanistan.

Chaque année, une vingtaine de nouveaux ouvrages, trois revues et trois autres en coédition enrichissent ce catalogue. Initialement conçues pour les chercheurs, ces publications, disponibles en format imprimé et numérique, séduisent depuis une décennie un public plus large, passionné par l'histoire du monde méditerranéen.

Les Éditions de l'École française d'Athènes s'illustrent par leur capacité à répondre aux défis contemporains de la recherche. À travers des partenariats avec des institutions prestigieuses et des chercheurs de premier plan, elles contribuent activement à la diffusion des savoirs, tout en explorant de nouveaux formats éditoriaux et en s'adaptant aux besoins d'un lectorat diversifié. Les Éditions de l'École française d'Athènes jouent ainsi un rôle central dans la valorisation des savoirs et des recherches sur la Grèce, les Balkans et la Méditerranée orientale.

With the publication of the first issue of the Bulletin de correspondance hellénique in 1877, the École française d'Athènes (EFA) asserted itself as a bellwether for the study of Greece and the Greek world, from ancient times to the present day. Now running to a catalogue of almost 1000 titles, its publications span disciplines such as archaeology, history, epigraphy, geography and sociology. Today, their scope extends beyond Greece to encompass the Balkans, the Eastern Mediterranean and even Afghanistan.

Each year, its catalogue is enhanced by around twenty new books, three journals and three co-published titles. Although initially intended for a scholarly audience, over the past decade these publications (available in print and digital formats) have attracted a broader readership with a keen interest in the history of the Mediterranean world.

EFA publications stand out for their capacity to respond to contemporary research challenges. By working closely with prestigious institutions and internationally acknowledged scholars, the Éditions contribute actively to the dissemination of knowledge while embracing new editorial formats to meet the expectations of an increasingly diverse readership.

The Éditions of the École française d'Athènes thus play a leading part in enhancing knowledge of and research into Greece, the Balkans and the Eastern Mediterranean.

Aux origines des Éditions de l'École française d'Athènes

Introduction

Les éléments historiques présentés dans les paragraphes qui suivent sont entièrement tirés de l'ouvrage de Georges Radet, *L'Histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, publié en 1901. Ils en reprennent les informations, la chronologie et, dans une certaine mesure, la manière de raconter les premières décennies de l'École. Ils n'ont donc pas vocation à remplacer l'ouvrage, mais à en proposer une lecture centrée sur une question particulière : « **comment l'École s'est progressivement dotée de moyens pour publier et diffuser les résultats des recherches de ses membres** ». Pour les circonstances précises, les acteurs, les correspondances citées et les débats administratifs ou scientifiques qui accompagnent cette histoire, on se reportera directement au livre de Radet, qui fournit un récit beaucoup plus développé. Radet lui-même souligne, lorsqu'il dresse le bilan des cinquante premières années de l'institution, que la production scientifique de l'École est devenue si considérable qu'une simple bibliographie de ses travaux nécessiterait à elle seule un volume (Radet, p. 379).

Avant les collections : comment publier les travaux de l'École ?

La question de la publication se pose très tôt dans l'histoire de l'École. Dans ses premières décennies, celle-ci ne dispose pourtant d'aucun véritable organe éditorial. Entre 1850 et 1856, les mémoires des membres trouvent place dans les *Archives des Missions* ; lorsque ce recueil disparaît, la question de leur diffusion redevient urgente. Les solutions disponibles, le *Moniteur*, le *Journal de l'Instruction publique* ou d'autres périodiques, permettent de signaler des résultats et de publier des comptes rendus, mais elles conviennent mal aux exigences propres aux travaux archéologiques, notamment à l'édition des inscriptions. Pour Radet, le problème est déjà clairement posé : « une institution scientifique installée à Athènes doit disposer d'un instrument de publication adapté à la nature de ses recherches » (Radet, p. 139-140).

L'idée d'un recueil propre à l'École est ainsi défendue dès la fin des années 1850. Un projet est même arrêté en principe en mai 1860. Son titre reste à déterminer : *Travaux de l'École française d'Athènes* ou *Annales de l'École française d'Athènes*. Un comité de rédaction est envisagé, réunissant des spécialistes de l'art, de l'archéologie, de l'épigraphie, de l'esthétique, de la littérature, de l'histoire et de la géographie. Le projet s'enlise toutefois dans les discussions entre la direction de l'École, l'administration et l'Académie. Les *Archives des Missions* sont finalement rétablies en 1864 et l'École renonce provisoirement à son propre recueil. Radet insiste sur les conséquences de cet échec : « certains mémoires paraissent avec plusieurs années de retard,

d'autres restent inédits, alors qu'une publication plus rapide aurait permis de mieux faire connaître les résultats des recherches athéniennes » (Radet, p. 140).

Publier aussi l'image et la restitution des monuments

La nécessité de publier ne concerne pas seulement les textes. Radet rappelle qu'Amédée Daveluy souhaitait également faire connaître les travaux graphiques des architectes accueillis à Athènes. Dès 1853, il propose la publication des restaurations du Parthénon, de l'Érechthéion, des Propylées, du Théséion ou encore du temple d'Aphaia à Égine. De tels ensembles auraient constitué, selon lui, à la fois une présentation remarquable de l'architecture grecque au monde savant et un service rendu à l'École. Le projet annonce une dimension qui restera essentielle dans les publications archéologiques : « le texte scientifique ne suffit pas ; plans, relevés, restitutions, dessins et, plus tard, photographies constituent une part à part entière de la démonstration » (Radet, p. 141-142).

Le premier *Bulletin de l'École française d'Athènes*

Un premier pas est accompli sous la direction d'Émile Burnouf. Celui-ci imagine un périodique imprimé à Athènes qui ne serait plus constitué de longs mémoires, mais rendrait compte rapidement des découvertes et des recherches en cours. Radet juge l'idée excellente : elle doit permettre de diffuser les « trouvailles fraîches », de donner une visibilité régulière à l'activité de l'École et d'en faire un véritable centre de recherche et de « publicité savante ». Les moyens restent toutefois très limités. « Burnouf demande 2 000 francs pour produire chaque année vingt-cinq à trente feuilles tirées à cinq cents exemplaires ; il n'en obtient que 600 » (Radet, p. 160).

Le *Bulletin de l'École française d'Athènes* qui naît de cette initiative reste une expérience fragile. Douze livraisons paraissent entre juillet 1868 et novembre 1871. Radet en donne un jugement sévère : présentation matérielle médiocre, typographie imparfaite, ligne scientifique insuffisamment maîtrisée. Mais il lui reconnaît la valeur d'un précédent. Avec les fouilles de Santorin et de Délos, ce premier *Bulletin* est à ses yeux l'une des rares entreprises scientifiques institutionnelles arrivées à maturité pendant ces années. Surtout, il constitue « le prototype imparfait d'un périodique que le futur *Bulletin de Correspondance hellénique* transformera profondément » (Radet, p. 160-161).

Albert Dumont et la naissance d'un véritable dispositif éditorial

Le tournant décisif intervient avec Albert Dumont. Lorsqu'il prend la direction de l'École, il ne conçoit plus seulement la publication comme un moyen de conserver les résultats obtenus : elle doit devenir l'un des instruments du fonctionnement scientifique de l'institution. Les recherches récentes doivent être communiquées, discutées et rapidement portées à la connaissance du monde savant. Dans le contexte de la création de l'Institut archéologique allemand d'Athènes et de sa propre revue, Dumont entend donner à l'École française une organisation originale. Son projet

associe des séances scientifiques, un réseau de correspondants dans l'Orient hellénique et un périodique capable de recueillir et de diffuser leurs informations (Radet, p. 183-184).

L'Institut de Correspondance hellénique est ainsi conçu comme un réseau scientifique autant que comme une institution athénienne. Il doit recevoir les correspondances venues de l'ensemble du monde grec, rendre compte des ouvrages concernant l'Orient hellénique et réunir les faits intéressants l'histoire, la langue et les antiquités grecques. La revue doit ensuite porter ces informations à la connaissance de l'Occident. Le projet se veut également franco-grec : les séances comme les contributions peuvent être en français ou en grec. À travers ce dispositif, Dumont ne cherche donc pas seulement à créer une nouvelle publication ; il organise un système de « collecte, de sélection, de discussion et de circulation de l'information scientifique » (Radet, p. 184-186).

Le *Bulletin de Correspondance hellénique* : publier vite et publier exactement

Le programme éditorial exposé par Dumont est particulièrement net. Le futur périodique doit privilégier les faits et les monuments nouveaux plutôt que les longues études générales. Les communications doivent être simples, précises et fondées sur des observations sûres. Radet insiste sur cette exigence d'exactitude : apprendre à ne publier que ce qui peut être établi solidement constitue en soi une discipline scientifique. La publication n'intervient donc plus seulement au terme de la recherche ; « elle contribue à déterminer la manière même dont les membres observent, enregistrent et vérifient leurs découvertes » (Radet, p. 184-185).

La mise en œuvre n'est pas immédiate. Les premiers numéros posent des problèmes très concrets : il manque notamment à Athènes les caractères typographiques nécessaires à l'impression des inscriptions. Radet décrit Dumont relisant les articles, corrigeant les épreuves, pressant l'imprimeur, demandant en France des caractères, surveillant les planches, le papier, le titre et jusqu'à la couverture du périodique. À la fin de janvier 1877, le premier numéro sort enfin de l'imprimerie. Cet épisode rappelle que l'histoire des publications de l'École est aussi « une histoire matérielle de l'édition scientifique, faite de typographie, d'illustrations, d'épreuves, d'imprimeurs et de contraintes de fabrication » (Radet, p. 190).

Le *Bulletin de Correspondance hellénique* trouve rapidement sa place. Radet souligne notamment l'importance accordée, dans ses premières livraisons, aux savants grecs et à l'usage conjoint du français et du grec. Mais il insiste surtout sur les conséquences de cette création pour l'École elle-même. La préparation et la correction des fascicules deviennent un exercice scientifique pour ses membres. Vingt-cinq ans plus tard, Radet estime que la vie savante de l'École s'est progressivement organisée autour du *Bulletin*, qui est devenu à la fois un lieu de publication, un instrument de travail et un élément structurant de la formation des chercheurs (Radet, p. 191).

Deux formes complémentaires : le *Bulletin* et la *Bibliothèque*

Parallèlement au *Bulletin*, Albert Dumont travaille à la création de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Radet montre très clairement que les deux entreprises correspondent à deux besoins éditoriaux différents. Le *Bulletin* est destiné aux faits nouveaux, aux découvertes et aux informations rapidement diffusées ; la *Bibliothèque* doit accueillir les mémoires, c'est-à-dire des travaux plus étendus. Dumont lui-même défend cette distinction lorsqu'on lui reproche un possible double emploi entre les deux publications : « La Bibliothèque publie des mémoires ; nous publions des faits, des découvertes, des analyses sommaires de livres » (Radet, p. 187).

La création de la *Bibliothèque* nécessite également l'inscription d'un véritable crédit de publications au budget de l'École. En octobre 1875, Dumont adresse au ministre une demande accompagnée d'un devis. Il doit ensuite négocier les modalités de l'entreprise commune avec l'École française de Rome, jusqu'au choix même du titre. La *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* est finalement instituée par le décret du 26 novembre 1874 ; Radet attribue cependant sa réalisation effective à la persévérance de Dumont. En quelques années se met ainsi en place une architecture éditoriale dont le principe est déjà très moderne : « un périodique pour faire circuler rapidement l'information scientifique et une collection de volumes pour développer les recherches de plus grande ampleur » (Radet, p. 192-193).

Publier pour former les chercheurs

Chez Radet, l'une des idées les plus fortes est que ces publications ne sont pas seulement destinées à un public extérieur. Elles participent directement à la formation des membres de l'École. Sous Dumont, puis sous Paul Foucart, le *Bulletin* devient un lieu d'apprentissage : au retour d'un voyage, les carnets sont examinés, les documents importants repérés et les jeunes chercheurs incités à publier rapidement les résultats les plus significatifs. La rédaction, la vérification et l'édition obligent à ordonner l'observation et à transformer les matériaux recueillis sur le terrain en connaissances transmissibles. La publication fait ainsi partie intégrante du travail scientifique (Radet, p. 191 et 212).

Radet n'en donne cependant pas une histoire purement triomphale. Il reproche notamment à la période Foucart d'avoir accordé une place excessive à l'épigraphie et d'avoir parfois transformé le *Bulletin* en une succession trop sèche de documents, au détriment des relations de voyage, de la topographie, de la géographie ou de l'archéologie. Sa critique est révélatrice d'un débat éditorial qui traverse déjà l'histoire de l'École : faut-il publier prioritairement le document brut ou restituer le contexte dans lequel celui-ci a été découvert ? Radet défend la seconde solution. À ses yeux, une inscription ou un monument perd une partie de sa valeur scientifique lorsqu'il est isolé du paysage, du site et des circonstances de sa découverte ; la publication doit donc rendre au document son « atmosphère » et l'inscrire dans une démonstration plus large (Radet, p. 212-214).

Une activité éditoriale devenue inséparable de l'œuvre scientifique de l'École

Lorsqu'il dresse en 1901 le bilan du premier demi-siècle de l'École, Radet constate que sa production est devenue trop abondante pour qu'il puisse en établir un inventaire complet. Il choisit

donc d'en présenter les grandes directions : sciences géographiques ; histoire et chronologie ; épigraphie ; archéologie ; numismatique et métrologie ; philologie classique et néo-grecque ; études byzantines. Cette organisation montre combien, en quelques décennies, l'activité de publication s'est confondue avec le développement même des disciplines pratiquées à l'École. Les voyages, les relevés, les fouilles et les découvertes n'acquièrent durablement leur place dans la connaissance scientifique qu'à travers leur transformation en articles, mémoires, catalogues, corpus et ouvrages (Radet, p. 379-406).

“ Ainsi, les Éditions de l'École française d'Athènes ne naissent pas d'une décision unique. Elles sont l'aboutissement progressif d'un besoin apparu avec les premiers travaux de l'École : disposer des instruments permettant de conserver, vérifier, organiser et diffuser les résultats de la recherche. Des mémoires publiés dans les *Archives des Missions* au premier *Bulletin de l'École française d'Athènes* , puis du *Bulletin de Correspondance hellénique* à la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, se met en place au XIX^e siècle un dispositif éditorial qui devient progressivement l'un des instruments essentiels de l'activité scientifique de l'établissement.

Histoires de Befar

“ Communication dans le cadre de la journée d'étude, "1873-2023, cent-cinquante ans de collaboration entre les Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Du passé vers l'avenir", à l'École française de Rome et en ligne, 31 mars 2023.
Anne-Sophie Bourg, Bertrand Grandsagne, responsables des Éditions respectivement de l'EFR et de l'EFA

Une histoire éditoriale partagée : publier entre Athènes et Rome depuis 1876

À l'occasion de la journée consacrée au cent cinquante ans de collaboration entre l'École française d'Athènes et l'École française de Rome, il nous a paru naturel d'aborder la question des publications et, plus particulièrement, celle des coéditions et des collaborations éditoriales qui unissent encore aujourd'hui nos deux institutions.

Nous avons choisi de le faire à partir d'une publication emblématique, ne serait-ce que par le nom qu'elle porte : la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, la fameuse BEFAR. Depuis sa création, cette collection accueille une part essentielle des travaux issus des deux Écoles, en particulier les thèses et recherches de leurs membres et anciens membres.

Nous souhaitons en retracer, nécessairement à grands traits, quelques épisodes qui nous paraissent particulièrement révélateurs de la collaboration entre les deux institutions. En nous plongeant dans leurs archives respectives, une évidence s'est rapidement imposée : le lien entre les Écoles, la recherche et les publications est présent dès l'origine. Il relève d'un même projet intellectuel, que les correspondances, les archives administratives et les textes réglementaires permettent aujourd'hui de reconstituer.

Publier : une nécessité qui ne va pas encore de soi

Nous considérons aujourd'hui la publication comme l'aboutissement naturel d'un travail scientifique. Au milieu du XIX^e siècle, cela était loin d'être aussi évident. Théobald Piscatory lui-même avait très tôt encouragé les jeunes « Athéniens » à écrire et à faire connaître leurs travaux. Ceux-ci publiaient alors dans différents périodiques : *Le Moniteur*, le *Journal de l'Instruction publique*, la *Revue des Deux Mondes*. Entre 1850 et 1856, certains mémoires furent également insérés dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*.

Lorsque ce recueil fut supprimé en 1856, la question de la publication des « envois » de l'École se posa avec une acuité nouvelle. Plusieurs voix insistèrent alors sur la nécessité pour l'École

française d'Athènes de disposer de son propre organe de publication, exclusivement réservé à ses travaux. Le ministère hésita cependant, et le rétablissement des *Archives des missions scientifiques et littéraires* repoussa pour un temps le projet d'un recueil propre à l'École.

C'est ici que l'histoire d'Athènes et celle de Rome se rejoignent de façon particulièrement intéressante. La création de la section romaine de l'École française d'Athènes fait renaître l'idée d'une publication régulière. Et, comme cela a été plusieurs fois rappelé au cours de cette journée, la concurrence internationale, anglaise, mais surtout allemande, accélère considérablement la réflexion. La transformation de l'Institut de correspondance archéologique à Rome et la montée en puissance de la science allemande poussent les Français à réagir. Le même phénomène est perceptible à Athènes. Émile Burnouf s'en inquiète directement auprès du ministre Jules Simon. Le 8 janvier 1873, il lui explique que la création d'une succursale romaine permettrait à l'École de former de véritables savants et de rivaliser plus efficacement avec l'Allemagne. Quelques mois plus tard, le 7 avril 1873, il formule de manière encore plus explicite son programme :

“ La création de la succursale de Rome est la seconde étape du chemin que nous avons à parcourir ; la première était la construction de l'École d'Athènes. La troisième, comme je l'ai fait pressentir à Monsieur Thiers, sera la création d'un recueil régulier de mémoires et d'autres écrits formant un corps d'Annales propre à l'École française et qui puisse être opposé aux publications analogues de l'Allemagne.

L'idée est donc parfaitement claire : la publication scientifique n'est pas seulement envisagée comme un moyen de diffusion des recherches. Elle constitue un instrument de rayonnement et de concurrence intellectuelle.

Burnouf revient régulièrement sur cette question. Dans un projet de modification du régime de l'École d'Athènes rédigé en 1872, il souligne que la force de l'Institut archéologique allemand repose précisément sur « l'étendue et la régularité de ses publications ». Il déplore à l'inverse le sort de certains manuscrits français, remis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres puis oubliés, ou publiés dans des revues dont la diffusion reste insuffisante.

Il défend donc un principe simple : les mémoires de l'École doivent être publiés intégralement, régulièrement et dans des délais suffisamment courts pour ne pas décourager leurs auteurs.

Publication scientifique et diplomatie culturelle

La réflexion dépasse toutefois les seuls travaux des membres des deux Écoles.

Albert Dumont écrit ainsi à Émile Burnouf, le 7 juillet 1872, qu'il est indispensable d'attirer les savants italiens vers les institutions françaises et de faire en sorte qu'ils « partagent leurs communications entre nous et la Prusse ». Il ajoute : « Il nous faut tous les noms importants de l'Italie », puis étend immédiatement cette ambition à la Grèce, allant jusqu'à envisager de réserver plusieurs feuilles au grec moderne. La création d'institutions françaises à Athènes et à Rome et la

mise en place de publications capables de rivaliser avec celles de la science allemande participent donc d'une même stratégie.

L'enjeu est tout autant intellectuel que diplomatique. Il répond également à une attente fortement exprimée dans le monde académique et scientifique français.

Un texte d'Ernest Vinet, bibliothécaire de l'École nationale des beaux-arts, publié à la suite de l'annonce de la création de la section romaine, en donne une illustration particulièrement intéressante. Vinet imagine déjà ce que pourrait être l'organe de publication des deux Écoles. Plutôt que de voir les travaux de leurs membres disparaître dans de simples rapports destinés aux archives, il souhaite la création d'une véritable publication scientifique, conçue sur le modèle de celles de l'Institut de correspondance archéologique. Il va même jusqu'à imaginer la forme que pourrait prendre cette publication : un recueil consacré aux fouilles et aux recherches, éventuellement illustré avec le concours des artistes de la Villa Médicis. Mais son ambition va plus loin. La publication doit aussi former de futurs auteurs. Guidés et accompagnés, les jeunes membres seraient incités à écrire, à présenter leurs recherches à un public compétent et, selon ses propres termes, à se « piquer au jeu ». La publication scientifique devient ainsi un outil de formation intellectuelle autant qu'un instrument de diffusion et de rayonnement.

On voit donc se constituer autour des futures publications des deux Écoles un ensemble d'attentes extrêmement fortes : attentes scientifiques, pédagogiques, institutionnelles et diplomatiques.

Le décret de 1874 : un tournant décisif

Le décret relatif à l'École française d'Athènes du 26 novembre 1874, pris sous la présidence de Mac-Mahon, va permettre de franchir une étape décisive. Ce décret est notamment connu parce que son article 9 transforme la section romaine de l'École française d'Athènes en École d'archéologie de Rome. Mais son article 6 est tout aussi important pour notre histoire : il prévoit la publication, par les soins du ministre de l'Instruction publique et après avis de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, des mémoires des membres de l'École française d'Athènes ainsi que des communications adressées par ses associés correspondants.

L'idée d'une « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome », ou d'un titre très voisin, commence alors à prendre forme. Elle est reprise par Auguste Geffroy en 1876 dans une adresse au ministre. Ce qui frappe à la lecture des archives est la rapidité avec laquelle les événements s'enchaînent une fois le principe de la publication admis.

L'année 1876 est à cet égard déterminante pour la BEFAR.

Au mois d'août, Geffroy expose à nouveau ses conceptions. Les comptes rendus de l'Académie témoignent des discussions sur la nature de la future publication. Quicherat souhaite notamment que l'on recueille dans une sorte de journal les résultats des recherches des membres et que l'on privilégie les faits positifs, par exemple les améliorations de textes. Il considère que l'archéologie, disposant déjà de nombreux organes de publication, ne devrait pas nécessairement occuper toute la place. Geffroy fait alors observer que la future Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome pourrait précisément accueillir ce type d'observations.

Entre les premières esquisses du projet et sa mise en œuvre, le calendrier s'accélère donc considérablement.

Dans son rapport de novembre 1876, la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome peut enfin annoncer que ce qui aurait dû être entrepris depuis le commencement de la production régulière des Écoles va voir le jour grâce à l'énergie et à l'insistance des deux directeurs, Auguste Geffroy et Albert Dumont. Le programme assigné à la nouvelle collection est ambitieux : les deux Écoles doivent offrir régulièrement des volumes dans lesquels seront abordées les grandes questions de philologie, d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire, avec l'esprit critique et la rigueur scientifique jugés indispensables, mais également avec une qualité d'exposition considérée comme caractéristique de la tradition savante française.

La BEFAR est née.

Le volume d'introduction est constitué notamment du *Mémoire sur une mission au mont Athos* de Louis Duchesne et Charles Bayet, publié à Paris chez Ernest Thorin en 1876. Les premiers fascicules réguliers suivent dès 1877.

Un dispositif éditorial entièrement organisé par le ministère

La naissance de la BEFAR est inséparable de l'article 6 du décret de novembre 1874 : c'est en effet le ministère qui prend en charge l'organisation de la publication.

Le 6 février 1877, la direction de l'Enseignement supérieur du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts transmet au directeur de l'École française d'Athènes la copie du traité conclu entre le ministère et Ernest Thorin, libraire-éditeur. Ce traité est exécutoire à compter du 1^{er} janvier 1877.

Il faut insister sur un point qui nous paraît aujourd'hui assez remarquable : la publication n'est alors pas gérée directement par les Écoles. C'est le ministère qui contracte avec un libraire-éditeur et qui organise concrètement la naissance de la collection.

Le traité est d'une concision assez remarquable. En une douzaine d'articles, il organise l'ensemble du dispositif : il définit la collection, fixe le rôle de chacun des protagonistes, ministère, Écoles d'Athènes et de Rome, éditeur, Commission des deux Écoles, détermine les caractéristiques matérielles des ouvrages, prévoit le budget et règle les modalités de diffusion gratuite et commerciale.

Le premier article arrête le titre : *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*. La collection doit contenir les mémoires et travaux des deux Écoles.

Le traité va très loin dans la définition matérielle des volumes. Il prévoit une présentation uniforme, fixe le format, le type de papier, le nombre de feuilles attribué chaque année aux deux institutions et jusqu'à certains détails de fabrication.

La publication se fait en in-octavo sur papier cavalier. Un nombre maximal de feuilles est prévu pour chaque année et partagé entre Athènes et Rome. Si l'une des Écoles dépasse son contingent, l'équilibre doit être rétabli ultérieurement.

Le budget est lui aussi précisément encadré. Le ministère négocie avec l'éditeur le coût de l'impression, des planches et des illustrations.

Autrement dit, rien ou presque n'échappe au dispositif contractuel.

Diffuser les livres : un enjeu diplomatique

Le traité règle également la diffusion.

Une partie des exemplaires revient directement au ministère ; une autre est remise aux directeurs des Écoles afin qu'ils puissent les distribuer aux auteurs et à leurs propres correspondants. Plusieurs centaines d'exemplaires sont par ailleurs destinés à la vente, assurée par Ernest Thorin.

Les auteurs peuvent également traiter directement avec l'éditeur s'ils souhaitent faire imprimer des exemplaires supplémentaires.

Mais le plus spectaculaire est sans doute que le ministère ne se contente pas de fixer le fonctionnement éditorial et financier : il détermine également à qui doivent être envoyés les exemplaires d'hommage.

Une dépêche ministérielle de septembre 1877, signée sous le ministère de Joseph Brunet et adressée à la direction de l'École française de Rome, porte explicitement sur la « distribution des publications des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ». Elle établit la liste des destinataires auxquels l'administration doit adresser les volumes au nom des deux Écoles.

La première liste prévoit soixante-cinq collections.

Parmi les bibliothèques, institutions et personnalités destinataires apparaît une figure pour le moins remarquable : Sa Majesté l'Empereur du Brésil.

Deux ans plus tard, en 1879, une nouvelle lettre du ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, revient sur le même sujet. Elle complète la première liste : une collection est notamment attribuée au service de l'Exposition universelle et de nouveaux destinataires sont ajoutés. On y trouve, entre autres, l'ambassadeur de France auprès du roi d'Italie et l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège.

Il apparaît ainsi très clairement que la diffusion de la BEFAR constitue un véritable instrument de diplomatie culturelle.

Les directeurs des Écoles en sont eux-mêmes pleinement conscients. Le directeur de l'École française de Rome demande ainsi au ministère s'il ne serait pas préférable que certains exemplaires soient distribués directement par les soins du directeur. Présentés personnellement ou accompagnés d'une lettre, ces volumes pourraient, explique-t-il en substance, permettre d'obtenir

pour la bibliothèque et pour l'École des services, des dons ou des soutiens précieux.

Dans une autre correspondance, en 1880, apparaît un destinataire non moins prestigieux : le Saint-Père.

La BEFAR n'est donc pas seulement une collection scientifique : elle est aussi, dès son origine, un instrument institutionnel et diplomatique.

Un système étonnamment durable

Le dispositif mis en place en 1877 va faire preuve d'une remarquable longévité. Il connaîtra naturellement des modifications. Un nouveau traité intervient rapidement, portant notamment sur les inscriptions grecques et latines, les formats des pages de titre et l'augmentation du nombre de feuilles attribuées aux publications. Le budget est lui aussi relevé.

Mais l'architecture générale du système demeure inchangée. C'est probablement l'un des éléments les plus frappants que révèlent les archives : des décennies plus tard, on continue encore de se référer au traité initial. En 1935, par exemple, la publication de la thèse de Fernand Chapouthier, *Les Dioscures au service d'une déesse*, BEFAR 137, s'inscrit encore dans un cadre éditorial dont les principes remontent au dispositif ministériel de 1877.

Cette continuité ne signifie évidemment pas que le système ne soit jamais contesté. Bien au contraire.

Auteurs, éditeurs, Écoles, ministère : tout le monde se plaint

Les archives sont, de ce point de vue, assez rassurantes pour les responsables de publications que nous sommes aujourd'hui : les difficultés éditoriales n'ont manifestement rien de nouveau.

Toutes les parties prenantes se plaignent, et parfois dans des termes extrêmement vigoureux.

Les auteurs se plaignent des délais de publication et de l'éditeur. Il arrive même que ces récriminations trouvent place dans les ouvrages eux-mêmes, jusque dans les notes de bas de page.

L'éditeur, de son côté, se plaint des exigences des auteurs et des contraintes financières imposées par le système.

Dans une lettre de 1922 adressée à Charles Picard, alors directeur de l'École française d'Athènes, Eugène de Boccard explique que les anciens traités sont désormais très mal adaptés aux coûts réels de fabrication et qu'il lui arrive de devoir prendre à sa charge des sommes importantes. Il propose alors au directeur d'examiner directement avec lui la question lors de son prochain passage, en ajoutant en substance que, si l'on sollicite immédiatement le ministère pour réviser les accords, la procédure risque de ne jamais aboutir et de retarder tous les travaux.

L'éditeur rappelle également qu'il pratique pour les Écoles des tarifs particulièrement avantageux par rapport à ceux qu'il applique à d'autres administrations.

Mais les Écoles elles-mêmes ne sont pas en reste.

Dans une lettre de 1963 adressée à de Boccard, le directeur de l'École française de Rome déplore les excès d'un auteur tout en reprochant à l'éditeur d'avoir accepté des engagements financiers excessifs sans en avertir au préalable l'institution. Il rappelle que l'École est prête à soutenir l'éditeur dans ce type de situation, à condition d'être informée suffisamment tôt et précisément de la répartition des responsabilités financières.

Autrement dit : l'auteur est jugé imprudent, l'éditeur également, et l'École se retrouve entre les deux.

Le ministère, enfin, se plaint lui aussi.

En 1923, il rappelle aux directions des Écoles qu'elles doivent veiller plus attentivement au respect des dimensions prévues pour les mémoires. La BEFAR, explique-t-il, a été créée pour publier les thèses et, le cas échéant, certains travaux des membres ; elle n'a pas vocation à accueillir, sous prétexte d'appendices et de pièces justificatives, des séries de documents dont l'ampleur se développerait indéfiniment au cours de l'impression selon le bon vouloir des auteurs.

La question du volume des manuscrits n'est donc, elle non plus, absolument pas nouvelle.

Une économie éditoriale de plus en plus difficile

Les difficultés financières deviennent particulièrement sensibles au XXe siècle.

Dans une lettre de 1949 adressée à la direction de l'Enseignement supérieur, le directeur de l'École française de Rome récapitule le fonctionnement économique du système. L'École dispose alors d'un crédit spécifique pour les publications et participe, avec l'éditeur de Boccard, à une part importante des frais de publication des thèses des anciens membres dans la BEFAR.

Mais l'augmentation considérable des frais d'impression, l'accroissement — déjà qualifié de « déplorable » — du volume des thèses et le coût élevé de l'illustration des ouvrages archéologiques rendent progressivement le système difficilement soutenable.

Lorsque deux ou trois thèses importantes doivent paraître simultanément, le budget de l'École ne suffit plus.

Là encore, certaines problématiques nous sont étrangement familières.

Le prestige de la collection

Ces difficultés ne doivent cependant pas masquer le succès scientifique et symbolique de la BEFAR. Une vingtaine d'années après sa création, un rapport de la Commission des Écoles peut déjà célébrer avec un véritable « orgueil patriotique » l'ensemble monumental des publications des

deux institutions : quelque quatre-vingts volumes in-octavo et une quinzaine de volumes in-quarto ont alors été publiés. L'Académie peut, affirme le rapporteur, être fière de l'œuvre accomplie sous ses auspices « sur les bords du Tibre et au pied de l'Acropole ».

Cette idée de la BEFAR comme expression de l'érudition française se retrouve ensuite régulièrement dans les discours et les correspondances des directeurs. En 1937, Jérôme Carcopino présente la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome comme un véritable honneur de l'érudition française. Et près d'un siècle après sa fondation, Pierre Boyancé insiste encore sur la notoriété acquise par cette collection ancienne et sur le fait que ses ouvrages de synthèse font « l'honneur de nos deux grandes Écoles ».

La continuité est remarquable : un siècle après la parution des premiers volumes, la BEFAR reste une vitrine essentielle de l'activité scientifique de l'École française d'Athènes et de l'École française de Rome.

Le tournant des années 1970

Le système imaginé dans les années 1870 perdure, avec de multiples adaptations, jusqu'aux années 1970.

Cette décennie marque un véritable tournant : les Écoles françaises d'Athènes et de Rome se dotent progressivement de leurs propres structures de publication et deviennent elles-mêmes éditeurs. C'est une transformation importante, mais elle ne rompt pas totalement avec le dispositif antérieur.

Les deux Écoles continuent en effet à travailler avec de Boccard, dont le rôle évolue progressivement vers celui de diffuseur. La maison de Boccard avait constitué pendant près d'un siècle un lien éditorial particulièrement fort entre les deux institutions.

Les transformations graphiques et matérielles intervenues au cours des années 1970 peuvent parfois donner l'impression que les deux séries de la BEFAR suivent désormais des chemins séparés. Mais cette impression est en partie trompeuse : la collaboration entre l'EFA et l'EFR demeure.

Et cette collaboration se poursuit aujourd'hui.

Après environ cent quarante ans de relations avec la maison de Boccard, cette dernière n'occupe certes plus la place qui fut longtemps la sienne. Mais le lien entre l'École française d'Athènes et l'École française de Rome reste bien vivant, et il est particulièrement visible sur les nouveaux supports de l'édition scientifique.

De l'imprimé au numérique : la permanence d'un projet commun

La BEFAR est aujourd'hui diffusée sous forme numérique, notamment à travers Persée et OpenEdition.

Sur ces plateformes, les deux Écoles continuent d'apparaître côte à côte. Les collections sont présentées sous un cadre commun, avec des principes descriptifs partagés. Les ouvrages bénéficient de référentiels communs et les deux institutions poursuivent leur collaboration en matière de visibilité, de référencement et de diffusion sur Internet.

Plus de cent quarante ans après les premiers volumes, après plus de quatre cents ouvrages consacrés à une gamme extrêmement vaste de sujets, la BEFAR demeure donc, d'une certaine manière, fidèle à ses origines.

L'environnement scientifique reste concurrentiel, sans doute l'est-il même davantage encore qu'au XIX^e siècle, mais la collection a démontré une remarquable capacité d'adaptation.

Du traité ministériel de 1877 aux plateformes numériques contemporaines, les outils ont profondément changé. Le projet, lui, demeure étonnamment cohérent : publier les résultats de la recherche, assurer leur diffusion la plus large possible, affirmer la présence des deux institutions dans le paysage scientifique international et faire de l'édition un instrument à part entière de leur politique scientifique.

Plus de cent quarante ans après sa création, ce recueil commun continue ainsi de rendre compte des travaux, de l'histoire et de l'excellence scientifique de l'École française d'Athènes et de l'École française de Rome.

<https://www.youtube.com/embed/dXPcEgrmaZ0>

Plus d'un siècle d'auteurs et de recherches

Depuis la parution du premier numéro du *Bulletin de correspondance hellénique* en 1877, plusieurs générations de chercheurs ont contribué à construire, enrichir et renouveler les publications de l'École française d'Athènes.

Archéologues, historiens, épigraphistes, philologues et spécialistes de nombreux autres domaines ont ainsi participé, au fil du temps, à la constitution d'un patrimoine scientifique aujourd'hui riche de milliers de contributions.

Le répertoire des auteurs permet de parcourir cette histoire intellectuelle à travers celles et ceux qui l'ont écrite : découvrez leurs domaines de recherche, explorez leurs contributions et retrouvez les ouvrages, articles et travaux auxquels ils ont participé.

[!\[\]\(dfc59eaff22f8544bedb238cca58d143_img.jpg\) Consulter le répertoire des auteurs](#)